

## Diversité, gestion et protection des Orchidées en Camargue

Stéphan ARNASSANT<sup>1</sup>, Francis DABONNEVILLE<sup>2</sup> & Olivier GILBERT<sup>3</sup>

- 1) Parc naturel régional de Camargue, Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles  
natura@parc-camargue.fr
- 2) SFO-Languedoc, 903 chemin du Pied du Bon Dieu, 30000 Nîmes  
fran6dabonneville@free.fr
- 3) Association ZERYNTHIA, A.C.C.M, B.P. 6 30006 Nîmes cedex 04  
gilbert.oliivier@neuf.fr

**Abstract – Diversity, management and protection of orchids in Camargue.** Camargue region is a major wetland area in France, mostly reputed for its birds and salty medium than for its plant biodiversity, although about 35 orchid species were determined within an area corresponding to the geomorphological Camargue, *lato sensu*. This wide wetland protected according to the RAMSAR and NATURA 2000 rules is more diversified than this extensive ecological system is supposed to be. Local orchids sometimes occurred in very localized stations (*Dactylorhiza occitanica*, *Epipactis palustris*, *Ophrys incubacea*), or sometimes in very dense stations (*Anacamptis coriophora ssp. fragrans*, *Spiranthes aestivalis*). The mixed presence of local administrative communities for the management of wetlands, survey of protected areas, and local traditional human activities related to wetlands, unfortunately are not enough to stop the regression of these most adapted areas for orchids. With extensions of tourist activities on the seaside, intensification of agriculture and increase in the Fos-sur-Mer harbour business, number of orchid stations in Camargue is still very threatened.

**Résumé –** La Camargue est une zone humide majeure française plus réputée par ses oiseaux et ses milieux halophiles que pour sa biodiversité végétale et pourtant, près de 35 espèces d'orchidées ont été déterminées dans un périmètre correspondant à la Camargue géomorphologique au sens large. Ce vaste complexe de zones humides RAMSAR et NATURA 2000 est plus diversifié que ce que les vastes sansouires peuvent laisser croire. Des espèces d'orchidées patrimoniales sont parfois présentes en stations très localisées (Dactylorhize d'Occitanie, Epipactis des marais, Ophrys noirâtre), ou en stations parfois très denses (Orchis odorant, Spiranthe d'été. La présence combinée de plusieurs collectivités territoriales de gestion des zones humides et de protection de sites protégés et d'activités humaines traditionnelles très liées aux zones humides ne suffisent malheureusement pas à stopper la régression de ces dernières souvent les plus favorables aux orchidées. Des extensions touristiques littorales, à l'intensification agricole, en passant par l'agrandissement du complexe industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, de nombreuses stations d'orchidées sont encore menacées en Camargue.

La Camargue est une zone humide majeure française plus réputée par la faune aviaire et ses milieux halophiles ou lagunaires que pour sa biodiversité végétale et pourtant, près de 35 espèces d'orchidées ont été déterminées dans un périmètre correspondant à la **Camargue géomorphologique** au sens large des étangs montpelliérains jusqu'aux confins de la plaine de la Crau. Ce vaste complexe de zones humides RAMSAR, NATURA 2000 et partiellement Réserve MAB de l'UNESCO est plus diversifié que ce que les grandes étendues de lagunes, sansouires ou de steppes salées peuvent laisser croire...

En effet des milieux herbacés favorables aux orchidées caractérisent également l'espace camarguais :

- **prairies humides** de Petite Camargue essentiellement (bordure de l'étang de l'Or, près du Cailar en basse vallée du Vistre ou résurgences de la nappe des Costières vers Gallician) ou de la Crau humide où l'on peut trouver des stations parfois très importantes d'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) et d'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*) s'hybridant fréquemment mais celles de Dactylorhize d'Occitanie (*Dactylorhiza occitanica*) sont rares.
- **jonchaies d'arrière-dunes** à Choin noirâtre et Plantain à feuilles grasses abritant des stations parfois exceptionnelles d'Orchis punaise odorant (*Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans*), de Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), d'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*), de Sérapias en soc (*Serapias vomeracea*) ou d'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*).

Arrière-dunes au sud de Port-Camargue



D'autres milieux (notamment boisés) abritent également des orchidées :

- **pinèdes dunaires** de Pins parasols, caractéristiques de la Petite Camargue laguno-marine, avec des stations de Barlie de Robert (*Himantoglossum robertianum*), d'Ophrys noirâtre (*Ophrys incubacea*), de Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*) ou d'Epipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*),
- **ripisylves fluviales** avec une espèce caractéristique telle que l'Epipactis du Rhône (*Epipactis bugacensis* subsp. *rhodanensis*) mais aussi le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*),
- **pelouses dunales ou pelouses liées aux digues et chemins** avec des espèces plus ubiquistes telles que l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'Ophrys de la passion (*Ophrys passionis*), l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) ou plus rarement le Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)...

Si certaines espèces d'orchidées patrimoniales sont parfois présentes en stations très localisées (Dactylorhize d'Occitanie, Epipactis des marais, Ophrys noirâtre), d'autres sont caractérisées par la présence de stations parfois très denses (Orchis odorant, Spiranthe d'été) en Camargue laguno-marine ou en Camargue fluvio-lacustre.

Pinède près de l'étang du Ponant





**Naturellement, le maintien de cette diversité floristique est étroitement lié à la conservation et à la gestion des zones humides camarguaises.**

La présence de plusieurs collectivités territoriales de protection et de gestion des zones humides telles que le Parc naturel régional de Camargue, le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise ou le Syndicat Mixte de gestion de l'étang de l'Or, concourt globalement à la conservation spatiale des zones humides. La présence de nombreux espaces protégés sur ce territoire peut garantir localement une gestion des milieux adaptés (Réserve nationale de Camargue, Réserves régionales du Vigueirat, de la Tour du Valat ou du Scamandre, terrains du Conservatoire du Littoral). Des destructions de zones humides sont cependant toujours programmées en bordures des zones urbaines ou touristiques (Grau-du-Roi), dans le cadre d'une intensification des pratiques agricoles ou dans le cadre de l'extension de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer et de nombreuses stations d'orchidées (parfois protégées) sont encore menacées en Camargue.



Récolte de la sagne sur l'étang du Charnier



Culture du riz au nord de l'étang du Vaccarès

**Si les zones humides sont globalement préservées quantitativement, le constat est malheureusement différent qualitativement...** Les nombreux conflits d'usage autour de ces zones humides (pêche, chasse, élevage, exploitation du roseau, sel) dégradent souvent la qualité environnementale des marais méditerranéens et notamment des marais temporaires et des prairies humides. Il faut noter l'importance de l'élevage traditionnel des taureaux et des chevaux de Camargue essentiels pour la conservation de ces zones humides et le maintien de milieux ouverts favorables aux orchidées.

Les risques majeurs pour les orchidées, et plus généralement la biodiversité végétale, en Camargue sont liés à :

- l'artificialisation des zones humides (endiguements modifiant la gestion hydraulique, enrochements et artificialisation des berges, stations de pompage permettant de s'affranchir d'une gestion gravitaire de l'eau plus proche d'un « idéal climatique », mises en culture de pelouses naturelles, labours et semis)
- l'importance des conflits d'usage (sur les zones humides communales notamment) et



Construction d'un entrepôt sur prairies humides



l'uniformisation de la gestion hydraulique tendant à l'augmentation des niveaux d'eau dans les zones humides (gestion cynégétique notamment)

- le comblement de zones humides en bordure de zones urbanisées ou touristiques
- le développement urbanistique (sur des zones humides temporaires ou littorales) dans un contexte de croissance forte de la population, la cabanisation, et l'extension de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer
- la sur-fréquentation touristique des milieux littoraux (érosion dunaire, piétinement)
- l'envahissement des milieux herbacés par des espèces végétales introduites (Baccharis, Herbe de la Pampa...)
- en enfin, les conséquences de l'augmentation du niveau de la mer (et de la subsidence du delta du Rhône), difficiles à évaluer à ce jour, mais inquiétantes à moyen ou long terme avec un risque de disparition des milieux les plus favorables aux orchidées.



Remblaiement d'une sansouire pour créer une piste carrossable

**Si les efforts de conservation doivent être maintenus et développés, la gestion concertée des milieux doit être la priorité sur ce territoire camarguais afin de conserver des zones humides diversifiées et des niveaux d'eau équilibrés à l'échelle du delta et plus généralement de l'ensemble des zones humides littorales méditerranéennes.**



*Spiranthes aestivalis*

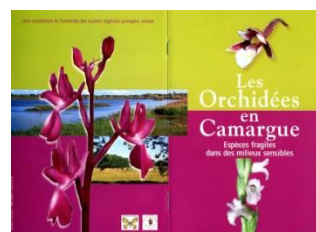


*Anacamptis palustris*



*Epipactis palustris*

Une brochure a été éditée en 2006 sur ce thème avec l'appui du Parc naturel régional de Camargue :  
 Arnassant S. & Dabonneville F., 2006. *Les Orchidées en Camargue, espèces fragiles dans des milieux sensibles*.  
 Association ZERYNTHIA. 20 pages.





CAHIERS  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE

N°7 - 2010

Actes du

# 15<sup>e</sup> colloque sur les Orchidées

Corum de Montpellier  
30, 31 mai & 1 juin 2009







**Actes du  
15<sup>e</sup> colloque  
sur les Orchidées  
de la  
Société Française d'Orchidophilie**

**du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2009  
Montpellier, Le Corum**



**Comité d'organisation :**

**Daniel Prat, Francis Dabonneville, Philippe Feldmann, Michel Nicole,  
Aline Raynal-Roques, Marc-Andre Seloisse, Bertrand Schatz**

**Coordinateurs des Actes**

**Daniel Prat & Bertrand Schatz**

**Affiche du Colloque : Conception : Francis Dabonneville  
Photographies de Francis Dabonneville & Bertrand Schatz**

**Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie, N° 7, Actes du 15<sup>e</sup> Colloque sur les orchidées de la Société Française d'Orchidophilie.**

**ISSN 0750-0386**

**© SFO, Paris, 2010**

**Certificat d'inscription à la commission paritaire N° 55828**

**ISBN 978-2-905734-17-4**

**Actes du 15<sup>e</sup> colloque sur les Orchidées de la Société Française d'Orchidophilie, D. Prat et B. Schatz, Coordinateurs, SFO, Paris, 2010, 236 p.**

**Société Française d'Orchidophilie  
17 Quai de la Seine, 75019 Paris**